



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2020

Date de convocation du Conseil Municipal : le 27 février 2020

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Bruno AVEQUE, Antoine GIEU, Marie-Claude CHANTELAUZE, Jacques JOUANS, Mikael THOMAS, Jean-Luc BASSET, Nadine VERNEY, Elvina SAVIOUX et Nicolas MULLER

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :**

[www.mairie-de-vaujany.fr](http://www.mairie-de-vaujany.fr)

- Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 13 février 2020.
- Le Conseil approuve les propositions du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme municipal réuni le 20 février 2020.

### ❖ **BUDGET OFFICE DE TOURISME**

- Le Conseil adopte le compte administratif 2019 et sa conformité avec le compte de gestion établi par le Receveur municipal :

#### **Section d'investissement**

RECETTES	9 635,17 €
DEPENSES	6 250,17 €
<b>RESULTAT</b>	<b>3 385,00 €</b>

#### **Section d'exploitation**

RECETTES	1 223 356,85 €
DEPENSES	1 161 870,28 €
<b>RESULTAT</b>	<b>61 486,57 €</b>

- Le Conseil constate que le compte administratif du budget Office de Tourisme présente les résultats excédentaires susmentionnés et décide de reporter lesdits excédents dans leur propre section sur le budget primitif 2020.
- Le Conseil adopte le budget primitif 2020 qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :  
**BUDGET OFFICE DE TOURISME :**  
Section d'exploitation : 1 237 831.44 €  
Section d'investissement : 5 084.52 €
- Le Conseil approuve l'avenant n°1 à l'accord-cadre pour les Travaux de voirie sur la Commune intervenu avec la société COLAS, fixant le montant maximum de commandes à 210 000 € HT pour une durée de 12 mois.
- Le Conseil décide d'attribuer les accords-cadres pour le Fleurissement de la Commune de Vaujany de la manière suivante :
  - Lot n°1 « Jardinières » à la SAS LYON GAILLOT DREVON LGD pour un montant maximum de commandes fixé à 120 000 € HT sur une durée de 48 mois.
  - Lot n°2 « Massifs » à la SARL VERNEIN MICHEL pour un montant maximum de commandes fixé à 80 000 € HT sur une durée de 48 mois.
- Le Conseil décide d'attribuer les marchés pour la construction du nouveau téléporté Clos Giraud mixant sièges 6 places et cabines 10 places de la manière suivante :
  - Lot n°2 « Démontage du TSF4 de Clos Giraud » au groupement SAR ENVIRONNEMENT / ENTREPRISE ROUX PHILIPPE représenté par la société SAR ENVIRONNEMENT pour un montant de 42 800.00 € HT ;
  - Lot n°3 « Terrassement de la zone de départ et d'arrivée du téléporté de Clos Giraud et raccordement aux pistes existantes » à la SAS CARRON pour un montant de 183 852.16 € HT ;
  - Lot n°4 « Transformateur gare amont et alimentations électriques gares amont et aval » à la SAS ENERSOM pour un montant de 239 731.00 € HT.

- Le Conseil autorise M. le Maire et déposer le dossier de demande de subvention auprès de l'organisme SYL'ACCTES dans le cadre du programme de travaux forestiers 2020.
- Le Conseil homologue les tarifs de la SPL Oz-Vaujany pour les saisons d'été 2020 et d'hiver 2020/2021.
- Le Conseil approuve les tarifs de la résidence « Les Hauts de la Drayre » pour la saison d'été 2020 et les intersaisons printemps et automne 2020 et leur intégration au sein de la régie de recettes afférente.
- Le Conseil approuve la destruction des carnets à souches des régies « Animations diverses » et de la régie « Espace Patrimoine » et « Maison de la Faune ».
- Le Conseil prend acte et approuve l'intégration de nouveaux tarifs (caution d'inscription à la médiathèque et vente de timbres personnalisés Espace Musée de Vaujany) au sein de la régie de recettes « Pôle Culturel de Vaujany ».
- Le Conseil approuve les nouveaux horaires des séances de cinéma comme suit :

HORAIRES							
SAISON	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ÉTÉ	20H30			20H30	15H00	20H30	16H
HIVER	18H00	18H00	18H00 / 20H30	18H00 / 20H30	18H00 / 20H30		16H
INTERSAISON						20H30	16H



Le Maire,

Yves GENEVOIS